

Avis public

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale, de la **Municipalité du Village de Tadoussac**, qu'il y aura séance ordinaire du **Conseil municipal** le **14 juin 2021 à 19 h** au **286, rue de la Falaise**, à Tadoussac ou via visioconférence avec **ZOOM** selon la situation dans le contexte de la pandémie.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION MINEURE **DM2021-003**

Nature et effets :

- Demande de dérogation mineure à l'article 6.1.1 du règlement 253 relatif au zonage.
- Demande à ce que le pavillon utilisé à des fins d'hébergement puisse se localiser à 0.50 mètre de la ligne latérale ouest et à 0.75 mètre de la ligne arrière du lot alors que le règlement prescrit une marge de recul minimale de 1.5 mètre et une marge de recul arrière minimale de 5 mètres.

Identification du site concerné :

Lot 4342314
Matricule 6233-95-6838
Propriétaire : Madame Charlotte Pozzi
Adresse : 113 rue Coupe de l'Islet, Tadoussac

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Tadoussac ce 19^e jour de mai 2021


Marie-Claude Guérin
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

